

COMITE SYNDICAL

Du 23 mars 2021



Délibération n° 1

Objet : Approbation du procès-verbal du Comité Syndical du 09 février 2021.

Étaient présents :

Messieurs NÉRAUD, BRAUX, MALBO, TEBIBEL, MILLIAT. Madame GALZIN.

Étaient présents en visioconférence : Messieurs SOLER et LELEVE.

Étaient excusés :

Monsieur MARTIN. Mesdames LECLERC, DESNOUES, ROUSSEAU.

Assistaient également à la réunion :

Messieurs MEYER, DEVOS (payeur départemental), VASSAL et Mesdames DEMARS et JOUDIOU.

Vu le rapport n° 1 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret, le Comité Syndical,

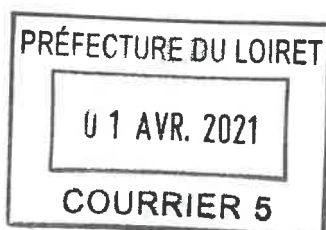


Après avoir délibéré, le comité syndical :

ARTICLE UNIQUE :

Adopte le procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 09 février 2021 à l'unanimité sans observation.

(adopté)



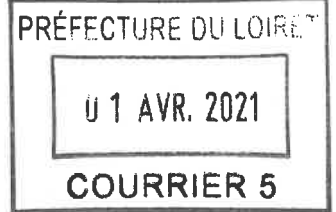
Frédéric NERAUD



**Président du SMAEDAOL
Aéroport Orléans Loire - Valley**

Comité Syndical du 9 février 2021

Procès verbal



Le Comité syndical du SMAEDAOL s'est réuni le 9 février 2021 à 10 H à l'aéroport Orléans Loire-Valley.

Etaient présents : MM. NERAUD, BRAUX, MILLIAT, LELEVE, MARTIN, TEBIBEL (en visio), Mme GALZIN

Etaient excusés : MM. MALBO, GABELLE, GUERIN, NEVO

Assistaient également à la réunion: MM MEYER, VASSAL, DEVOS et Mmes JOUDIOU, EUGENE et DEMARS

1) Rapport n°1 : Approbation du procès verbal du comité syndical du 15 décembre 2020

Monsieur le Président soumet aux membres du Comité syndical le procès verbal de la séance du 15 décembre 2020.

Le procès verbal est adopté à l'unanimité sans modification.

2) Rapport n°2 : Ajustement du plan pluriannuel d'investissement 2020/2022

Monsieur VASSAL expose les modifications proposées au PPI qui portent sur les éléments suivants :

- Report de la construction du bâtiment pompiers sur le prochain PPI (2023) pour un montant de 900 000 €.

- Ajout de trois nouvelles opérations pour un total de 72 212 € : matériel vidéo (24 000 €), bornes électriques (10 000 €), matériel pour véhicule SSLIA (38 212 €).

Ce rapport est adopté à l'unanimité sans observation.

3) Rapport n°3 : Rapport d'orientations budgétaires 2021

Monsieur le Président NERAUD donne lecture du rapport qui expose les différentes évolutions envisagées en fonctionnement et en investissement des recettes et des dépenses dans le cadre de la préparation du budget primitif 2021.

A l'issue de cette présentation un débat s'engage au sein du comité syndical.

Monsieur TEBIBEL s'interroge sur l'hypothèse retenue en matière de reprise d'activités.

Monsieur VASSAL précise que tout va dépendre de la durée de fermeture des frontières et notamment avec le Royaume-Uni, le trafic avec ce pays représentant en temps normal 5/6 vols par semaine. Au total l'arrêt des vols en provenance ou à destination de l'étranger représente 60 % à 70 % d'activités en moins. Dès que les frontières vont rouvrir, cette



activité va redémarrer. Selon le Président de l'UAF une reprise de l'activité est envisageable pour septembre 2021.

Monsieur VASSAL donne le détail des mouvements enregistrés en 2020 (27 282) par comparaison à 2019 (32 785) soit une baisse de -17 % (voir tableau joint en annexe).

La question de l'occupation des places de parking aéronefs est soulevée par Monsieur LELEVE. Monsieur VASSAL indique qu'il n'a pas eu de demandes de ce type et précise par ailleurs que certains aéroports sollicités pour cette prestation ont rencontré de grandes difficultés pour être payés.

Monsieur MILLIAT souhaite connaître le niveau de la baisse du chiffre d'affaires enregistrée en 2020. La baisse du produit des taxes d'atterrissage constatée entre 2019 et 2020 est de 30%. Monsieur LELEVE précise que cette baisse a peu d'impact sur le budget dans la mesure où le produit des services ne représente que 14% des recettes d'exploitation.

Monsieur MARTIN demande si la période de chasse a permis de maintenir une activité aéronautique. Monsieur VASSAL indique que les périodes de chasse et de golf ont enregistré une baisse notable de l'ordre de 30% à 40 %.

Monsieur MILLIAT interroge Monsieur VASSAL sur l'impact du BREXIT sur le trafic de l'aéroport. Il est précisé que ce facteur n'a pas eu d'effet sensible sur les mouvements, les douaniers ayant poursuivi leurs contrôles de manière identique.

Monsieur MEYER souhaite avoir des précisions sur le « litige SFR » qui est souligné dans le rapport dans la partie des charges à caractère général. Des discussions ont été engagées avec SFR au sujet du prix de référence dans le cadre de l'installation de la fibre. Monsieur VASSAL demande que soit appliqué le prix actuel au lieu du prix du marché : le litige porte sur un montant de 200€/mois.

Concernant le revenu des immeubles pour lequel il est anticipé un produit stable par rapport à l'année 2020, Monsieur MARTIN demande si la situation de crise sanitaire ne va pas générer des difficultés financières pour les entreprises implantées sur le site. Monsieur VASSAL n'est pas inquiet pour les sociétés qui ont su diversifier leur activité, toutefois pour les autres cela pourrait être plus problématique et engendrer des impayés de loyers pour le SMAEDAOL.

Monsieur le Président précise qu'il serait indispensable de disposer d'éléments financiers pour analyser précisément la situation des sociétés qui seraient en difficultés et identifier d'éventuels problèmes structurels antérieurs à la crise sanitaire, ce qui semble être le cas pour l'une d'entre elles.

Concernant les associations implantées sur le site, Monsieur VASSAL précise qu'elles ne rencontrent pas de difficultés particulières du fait d'un niveau de trésorerie confortable.

Monsieur MILLIAT souhaite savoir si les associations ont utilisé les aides de l'Etat mis en place pour faire face à la baisse d'activités liée à la crise sanitaire. Monsieur VASSAL indique que l'aéroclub a pu en bénéficier.

Concernant les écoles de pilotage l'activité est maintenue, toutefois Monsieur MILLIAT souligne le risque à venir de « surcapacité » en jeunes pilotes.



Le débat s'achève sur cette observation et Monsieur NERAUD souligne la richesse des échanges qui se sont tenus.

Avant de conclure la séance Monsieur NERAUD indique que suite à un échange récent avec Monsieur le Président GAUDET il a été convenu que la réunion des financeurs dans une configuration large, se tiendra au printemps prochain, d'ici le 15 avril 2021, afin de donner suite aux conclusions de l'étude de valorisation de l'aéroport Orléans Loire Valley.

L'ordre du jour étant épuisé Monsieur le Président lève la séance à 11H30 et précise que le prochain comité syndical se réunira le **23 mars 2021 à 10H à l'aéroport.**

Frédéric NERAUD

Président du SMAEDAOL
Aéroport Orléans Loire - Valley

